

INTRANET

Conseil d'arrondissement de Chicoutimi du 21 décembre 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Chicoutimi tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Saguenay, 201, rue Racine Est, le jeudi 21 décembre 2017.

PRÉSENTS : M. Michel Tremblay, président ainsi que tous les autres membres du conseil, sauf celui dont le nom apparaît à la rubrique « Absent ».

ABSENT : M. Marc Pettersen, conseiller.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. André Martin, directeur de l'arrondissement de Chicoutimi, Mme Marie-Christine Tremblay, urbaniste, Aménagement du territoire et urbanisme et Mme Annie Jean, assistante-greffière.

À 14 h 01, la présidente de l'assemblée, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Aides financières aux organismes;
3. Période d'intervention des membres du conseil;
4. Période de questions du public;
5. Levée de la séance.

AVIS DE CONVOCATION

L'assistante-greffière dépose devant le conseil un certificat établi par M. Jean-Marc Claveau, huissier, qui atteste que les documents ont été remis à tous les membres du conseil d'arrondissement le 19 décembre 2017.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

VS-AC-2017-395

Proposé par Michel Potvin
Appuyé par Brigitte Bergeron

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 16 janvier 2018

INTRANET

Conseil d'arrondissement de Chicoutimi du 21 décembre 2017

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu un avis de convocation de la présente séance énumérant les sujets qui doivent y être traités;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE le conseil d'arrondissement de Chicoutimi adopte l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire avec la modification suivante :

- Le point suivant est ajouté au point 2 :
 - 2.2 Division de la culture, des sports et de la vie communautaire location de roulotte au Panoramique et surveillance – transfert de fonds;

Adoptée à l'unanimité.

2. AIDES FINANCIÈRES AUX ORGANISMES

2.1 AIDES FINANCIÈRES AUX ORGANISMES – TABLEAU;

VS-AC-2017-396

Proposé par Marc Bouchard

Appuyé par Michel Potvin

QUE le conseil d'arrondissement de Chicoutimi verse les sommes suivantes aux organismes ci-après mentionnés :

Code administratif AOC-2017	Sujet	Montant octroyé	Poste budgétaire	Justification
310	Association des gens d'affaires de Rivière du Moulin 1400 Boulevard du Saguenay Chicoutimi (QC) G7H 5A7	3611 \$	3611 \$ - AAO	Remboursement pour achat d'arbre et décorations de Noël 2017.
311	Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc. 27 rue Saint-Joseph Sud C.P. 278 Alma (QC) G8B 5V8	2500 \$	2500 \$ - AAO	Activité de financement : Tour solidaire 2017.

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 16 janvier 2018

INTRANET

Conseil d'arrondissement de Chicoutimi du 21 décembre 2017

Code administratif AOC-2017	Sujet	Montant octroyé	Poste budgétaire	Justification
312	Centre féminin du Saguenay inc. C.P. 20084 Chicoutimi (QC) G7S 7S2	2900 \$	2900 \$ - FA MARC B.	Amélioration du système de surveillance de porte.
313	Club d'âge d'or Sérénité (Saint-Jean-Baptiste) 2975 Boulevard Saint-Jean-Baptiste Chicoutimi (QC) G7H 7S9	200 \$	200 \$ - FA MICHEL P.	Demande de contribution financière pour les activités courantes 2018 de l'organisme : Ligue de palet américain.
314	Club de boxe de Chicoutimi 129 Rue Jacques-Cartier Chicoutimi (QC) G7H 1Y3	5000 \$	5000 \$ - AAO	Subvention annuelle.
315	Club de l'âge d'or du Christ-Roi 7 Boulevard de l' Université Chicoutimi (QC) G7H 2M1	70 \$	70 \$ - AAO	Subvention pour aide à l'accueil.
316	Club de l'âge d'or du Grand Brûlé 6159 Rue Lapointe Laterrière (QC) G7N 0A4	250 \$	250 \$ - FA MICHEL P.	Activité de financement.
317	Club optimiste de Laterrière inc. C.P. 1078 Laterrière (QC) G7N 2A7	550 \$	550 \$ - FA MICHEL P.	Aide au bon fonctionnement de l'organisme.
318	Commission scolaire des Rives-du-Saguenay - CSRS 475 Rue La Fontaine Chicoutimi (QC) G7H 5A1	180 \$	180 \$ - AAO	Frais assumé à 50% pour transport scolaire.
319	Corporation des loisirs St-Antoine de Chicoutimi 815 Rue Hertel Chicoutimi (QC) G7J 3Z8	2100 \$	2100 \$ - FA MICHEL T.	Demande de contribution financière pour les activités courantes de l'organisme.

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 16 janvier 2018

INTRANET

Conseil d'arrondissement de Chicoutimi du 21 décembre 2017

Code administratif AOC-2017	Sujet	Montant octroyé	Poste budgétaire	Justification
320	La Maison des familles de Chicoutimi 700 Rue Bégin C.P. 1510 Chicoutimi (QC) G7H 7Y6	600 \$	600 \$ - FA BRIGITTE B.	Activité de financement.
321	La société St-Vincent de Paul conseil particulier de Chicoutimi 1654 Boulevard Saint-Jean-Baptiste Chicoutimi (QC) G7H 7T9	1000 \$	1000 \$ - FA BRIGITTE B.	Demande de contribution financière pour les activités courantes de l'organisme.
322	L'Association féminine d'éducation et d'action sociale - AFÉAS locale Sacré-Coeur 329 Chemin de la Réserve Chicoutimi (QC) G7J 3N4	300 \$	300 \$ - FA MICHEL T.	Activité de financement.
323	Les fêtes gourmandes du Saguenay - Lac-St-Jean 5791 Avenue du Pont Nord Alma (QC) G8E 1X1	100 \$	100 \$ - FA MICHEL P.	Activité de financement.
324	Les Oeuvres du Rotary Saguenay 198 local 310 Rue Racine C.P. C.P. 8360 Chicoutimi (QC) G7H 5C2	200 \$	200 \$ - FA BRIGITTE B.	Activité de financement.
325	Service alimentaire "La Recette" 216 Rue des Oblats Chicoutimi (QC) G7J 2B1	1000 \$	1000 \$ - FA BRIGITTE B.	Demande de contribution financière pour les activités courantes de l'organisme.

Adoptée à l'unanimité.

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 16 janvier 2018

INTRANET

Conseil d'arrondissement de Chicoutimi du 21 décembre 2017

**2.2 DIVISION DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA VIE
COMMUNAUTAIRE LOCATION DE ROULOTTE AU
PANORAMIQUE ET SURVEILLANCE – TRANSFERT DE FONDS;**

VS-AC-2017-397

Proposé par Marc Bouchard
Appuyé par Michel Potvin

CONSIDÉRANT la demande de location de roulotte au panoramique et la surveillance demandée par Vélo-Chicoutimi;

À CETTE CAUSE, il est résolu :

QUE le conseil d'arrondissement de Chicoutimi autorise le Service de la trésorerie à transférer dans le poste budgétaire 750530-29700 la somme de 1 235 \$, taxes incluses, pour la location de roulotte au Panoramique et de la surveillance et autoriser le paiement des factures, le tout payable à même le poste budgétaire 1110001.000.29700.0000000.111.1 vers le poste budgétaire 750530-29700.

Adoptée à l'unanimité.

3. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

4. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Chicoutimi aura lieu le 23 janvier 2018 à 16 h dans la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, Chicoutimi.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de questions a été tenue.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

VS-AC-2017-398

Proposé par Simon-Olivier Côté
Appuyé par Michel Potvin

QUE la présente séance extraordinaire soit levée à 14 h 04.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 16 janvier 2018

INTRANET

Conseil d'arrondissement de Chicoutimi du 21 décembre 2017

Chicoutimi du 23 janvier 2018.

PRÉSIDENT

ASSISTANTE-GREFFIÈRE

AJ/mg

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 16 janvier 2018

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 16 janvier 2018